

# Des professionnels ...

# ... proches de vous

L'ADIL-EIE des Deux-Sèvres est une association loi 1901, créée en 1994 agréée par le Ministère du Logement.

Notre structure appartient à deux réseaux, gage de la qualité de nos conseils et notre action :

- l'ANIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement);
- l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour ce qui concerne l'Espace Info Energie.

Nous sommes financés en majorité par des partenaires publics (Etat, Collectivités Locales, Bailleurs sociaux, ...) et des partenaires privés (établissement financiers, associations d'usagers et de consommateurs, ...). Cette diversité des membres qui composent notre structure est la garantie de notre indépendance et de notre neutralité.

Notre expertise et notre parfaite connaissance du logement dans le département sont reconnue par l'ensemble de nos partenaires. En effet nous intervenons dans de nombreuses commissions telle que la Commission de surendettement, Commission de prévention des expulsions,...

Nous oeuvrons aussi aux côtés des collectivités locales et de l'Etat dans de nombreux dispositifs locaux (Lutte contre l'habitat dégradé et la précarité énergétiques, Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), ...).

En plus du grand public, notre structure s'adresse aussi aux professionnels de l'immobilier et aux collectivités locales.

## Siège social

28, rue du Bas Paradis - 79000 NIORT - Tél : 05 49 28 08 08  
Courriel : accueil@adil79.fr

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

## Permanences sans rendez-vous

### Thouars

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mercredi de 9h à 12h - Centre Prométhée - 21 avenue Victor Hugo - **Permanence ADIL**

### Parthenay

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mercredi de 14h à 16h30 - 72 rue Jean Jaurès (Maison du Coeur de Ville) - **Permanence ADIL**

### Bressuire

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi de 9h à 12h - 27 bd du Colonel Aubry - Siège de la Communauté d'Agglomération 2B - **Permanence ADIL**

### Mauléon

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mardi 13h30 à 16h - Parc économique du Rorthais - antenne de la Communauté d'Agglomération 2B - **Permanence ADIL**

### St Maixent l'Ecole

2<sup>ème</sup> Jeudi de 9h30 à 12h et 4<sup>ème</sup> vendredi de 14h à 17h - Bureaux de la communauté de Communes Haut Val de Sèvre - accès rue Jean Jaurès - **Permanence ADIL**

### Melle

2<sup>ème</sup> Jeudi de 14h à 17h et 4<sup>ème</sup> vendredi de 9h30 à 12h - 8 place René Groussard (Centre Socio-Culturel) - **Permanence ADIL & EIE**

## Permanences sur rendez-vous

**Argentonnay** - 1<sup>er</sup> lundi de 14h à 16h00 - Maison des services - Place Léopold Bergeon - Uniquement sur rendez-vous  
**Permanence ADIL**

**Moncoutant** - 3<sup>ème</sup> lundi de 14h à 16h00 - antenne de la Communauté d'Agglomération 2B - 2 Place du 11 Novembre 1918 - Uniquement sur rendez-vous - **Permanence ADIL**

© ADIL-EIE des Deux-Sèvres - Réalisation et composition : ADIL des Deux-Sèvres - Imprimeur :

# Une question logement...

## Conseils gratuits & neutres



[www.adil79.org](http://www.adil79.org)

INFORMATION ÉNERGIE  
**adil** 79  
Votre solution logement

## Pôle juridique

Les conseillers juristes de l'ADIL des Deux-Sèvres informent dans les domaines suivants :

Les **rapports locatifs** (location vide ou meublée, contrat de location, charges, congé, ...) ; L'**accession** (prêts et aides techniques bancaires, contrat de construction, garanties et assurances, ...) ; l'**amélioration** (aides locales, financement et contrats, ...) ; la **fiscalité** (crédit d'impôt, TVA, avantages fiscaux en locatifs, ...) ; la **copropriété** (syndic, assemblée générale, travaux, charges, ...) ; l'**urbanisme** (permis de construire, lotissement, ...) ; le **voisinage** (mitoyenneté, servitudes, ....) ; la **qualité de l'habitat** (décence, insalubrité, péril, diagnostics obligatoires, ...).

Les conseillers juristes disposent de logiciels de financement actualisés afin de vous proposer une étude de financement adaptée à votre situation personnelle.

La documentation juridique et fiscale mise à jour régulièrement permet aux conseillers de rendre un service de qualité.

## Pôle énergie

Les missions du conseiller info énergie de l'ADIL des Deux-Sèvres sont les suivantes :

**Accompagner** les particuliers dans leur projet de construction et de rénovation en effectuant une étude thermique simplifiée gratuite ;

**Sensibiliser** les particuliers aux économies d'énergie, à la réduction des déchets et aux énergies durables en analysant le mode de vie, afin de les informer sur les gestes simples du quotidien : les Eco-gestes ;

**Organiser ou participer** à des conférences d'information sur la maîtrise de l'énergie et le développement durable au sein des écoles, sur le lieu de votre travail, dans le cadre de manifestations sportives ou festives ;

**Mettre à votre disposition** gratuitement un ensemble d'expositions, matériels, outils pédagogiques, documentations ....

## Pôle observation

Le rôle de l'ADIL-EIE des Deux-Sèvres comprend trois axes :

L'appui ponctuel à nos membres et partenaires dans le cadre de la réalisation d'études spécifiques (étude sur le phénomène de vacance, ...)

L'accompagnement des EPCI dans le cadre de la mise en oeuvre de leur politique locale de l'habitat (appui et assistance durant l'élaboration d'un PLH, aide au suivi-animation des PLH, approches des besoins en logement sur des opérations précises, ...)

L'observation annuelle des grands thèmes de l'habitat dans le département et la rédaction d'études sur la location et l'accession, ainsi que la typologie de l'accédant deux-sévrien ;

Véritable centre de ressources pour le professionnels, les collectivités locales et le grand public, le pôle observation de l'ADIL-EIE des Deux-Sèvres ne cesse d'évoluer afin de proposer

